



# INTROIBO



N°19 - NOVEMBRE 2008

Diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg

## Les fins dernières : nous sommes faits pour le Ciel

Chers fidèles,

Lors de la retraite qui vient de se terminer au foyer de Montbarry, nous avons médité sur ces paroles de saint Paul : *C'est dans le Christ que Dieu nous a élus, dès avant la création du monde, pour que nous soyons saints et irréprochable devant lui ; il nous a prédestinés à être ses fils adoptifs, par Jésus-Christ. (Eph. 1, 4-5)*

En ce mois de novembre, l'Église prie pour les défunts, pour les âmes du Purgatoire. C'est l'occasion pour nous de réfléchir sur le sens que nous donnons à cette « élection à la sainteté » que Jésus-Christ est venu nous annoncer. Avec le péché, la mort est entrée dans le monde et nous savons que tous un jour nous quitterons cette terre. C'est dès maintenant, dès aujourd'hui, qu'il faut devenir des saints !



Fra Angelico, *Le couronnement de la Vierge*

abbé Arnaud Evrat, FSSP

## La fête de la Toussaint... un avant goût du Ciel

*Après cela, je vis paraître une foule immense que nul ne pouvait dénombrer, de toutes nations, tribus, peuples et langues. Ils se tenaient devant le trône de l'Agneau, vêtus de robes blanches, des palmes à la main. Et ils criaient d'une voix puissante : « Victoire à notre Dieu qui siège sur le trône et à l'Agneau ».*

*Apoc. VII, 9-10*

Le jour de la Toussaint, l'Église nous fait contempler le triomphe des élus en la Cité des Saints.

L'Église militante s'unit à l'Église triomphante, l'Église de la terre s'unit à l'Église du Ciel, pour chanter ensemble la gloire du Royaume de Jésus-Christ.

En cette fête de la Toussaint, l'Épouse du Christ lève le voile pour nous laisser entrevoir la gloire dont resplendent les amis de Dieu, pour nous donner comme un avant-goût de la félicité dont jouissent les habitants du Ciel.

Aussi la liturgie de ce jour, tant de la Messe que du Bréviaire, évoque-t-elle la foule innombrable des Bienheureux réunis autour du trône de l'Agneau et célébrant sa gloire en compagnie des chœurs angéliques.

C'est toute cette société glorieuse que nous fêtons à la Toussaint : non pas les seuls saints connus et honorés par l'Église de la terre, mais toutes les âmes fidèles qui après avoir vécu sur terre et partagé notre condition de voyageurs, nous ont précédés dans la Patrie céleste.

Alors combien de membres de nos familles, d'amis, de personnes connues et aimées se réjouissent

avec nous et unissent leurs prières aux nôtres afin que nous soyons un jour tous réunis dans la gloire éternelle.

Car si nous sommes déjà enfants de Dieu depuis le jour notre baptême, si nous appartenons déjà au Ciel depuis le jour où, illuminée par la grâce du Christ, notre âme est devenue le sanctuaire du Tout-Puissant, il nous reste néanmoins à préparer ce jour où la foi fera place à la vision, où l'espérance sera remplacée par la possession.

Ce jour où transfigurés par la lumière du Verbe, nous nous reposerons en l'éternel instant de la Béatitude.

Nous sommes appelés à rejoindre la société des saints que nous honorons à chaque fête du calendrier, nous sommes appelés à rejoindre la foule innombrable décrite par saint Jean ; nous sommes prédestinés au Ciel : c'est ce qu'écrit Saint Paul dans sa lettre aux chrétiens d'Éphèse : *C'est ainsi qu'Il nous a élus en lui, dès avant la fondation du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, nous ayant, dans son amour, pré-*

*destinés à être ses fils adoptifs par Jésus-Christ.*

Aussi, seule la violence de notre liberté dévoyée peut nous soustraire au plan éternel de Dieu, seule la folie de notre intelligence obscurcie peut nous détourner de la voie du salut. Prédestinés au Ciel, nous sommes prédestinés à la sainteté puisque le Ciel n'est rien d'autre que la cité des Saints.

Il n'y a pas au Ciel de chrétiens médiocres, de chrétiens tièdes : il n'y a que des Saints, soient ils y sont entrés immédia-

tement après la mort, soit ils ont eu besoin d'être purifiés au Purgatoire.

La sainteté est donc l'épanouissement normal de

**On ne va pas au Ciel en évitant le péché. Non, on va au Ciel en dilatant son âme, en laissant le Saint-Esprit en prendre possession et y œuvrer comme il l'entend.**

notre vie de baptisé ; elle est l'âge adulte, l'âge mûr de la vie chrétienne.

De la même façon qu'il faut croître et progresser dans notre vie naturelle, il faut croître et progresser dans notre vie surnaturelle.

Personne n'est appelé à rester un enfant dans la vie naturelle ; personne n'est appelé à rester un enfant, un attardé dans la vie surnaturelle.

Comprenons que notre vie chrétienne ne consiste pas seulement à protéger frileusement la petite flamme allumée en notre âme le matin de notre baptême ; notre vie chrétienne ne consiste pas à éviter le péché.

On ne va pas au Ciel en évitant le péché. Non, on va au Ciel en dilatant son âme, en laissant le Saint-Esprit en prendre possession et y œuvrer comme il l'entend. Quelle triste conception du christianisme que de le considérer avant tout comme une religion où le péché est pros crit ! Cet aspect n'est que la face négative de notre amour pour Dieu, car tout amour véritable demande certaines privations, certains renoncements.

Mais là ne réside pas l'âme de la vie chrétienne : il ne s'agit que d'une première marche dans notre ascension vers la sainteté, dans notre ascension vers le Ciel et nous ne pouvons en rester là.

Notre vie de baptisés consiste à tendre de toutes nos forces vers la perfection, à ouvrir notre âme au Christ afin qu'il la transforme, afin que notre foi, notre espérance et notre charité augmentent sans cesse.

La sainteté n'est donc pas réservée à certains héros de la vie spirituelle, elle ne rassemble pas les troupes d'élite de l'Église : elle est au contraire le développement harmonieux de la vie de la grâce en notre âme, le lot commun des habitants du Ciel.

Il n'y a donc pas d'appel à la médiocrité chrétienne, mais seulement un appel à la perfection chrétienne, à la sainteté.

Débordant de cette charité du Christ, saint Maximilien Kolbe, ne cessait de répéter que la sainteté n'était pas un luxe, mais un devoir, le devoir de tout chrétien, de tout baptisé.

Profitons donc de cette fête de la Toussaint pour considérer attentivement notre vie chrétienne : comment va-t-elle ? Est-elle vivace, joyeuse, rayonnante ou au contraire est-elle frileuse, timide et

malade ? Tend-elle à se développer, à grandir, à croître ou essaye-t-elle simplement de survivre, de ne pas mourir étouffée ?

Enfin, essayons-nous d'être saints ou essayons-nous simplement de ne pas pécher ?

En ces jours où nous célébrons la joie ineffable de ceux qui voient Dieu face à face et où nous prions pour le repos de l'âme des défunts, méditons sur ce qui fait le cœur de la vie chrétienne et comprenons que c'est seulement dans la mesure où nous tendrons vers cette sainteté, à cette perfection, que notre vie de baptisé pourra enfin s'épanouir, qu'elle pourra transfigurer notre existence dès ici-bas.

Et ensuite prenons les moyens d'avancer sur la voie de la sainteté.

Prenons tout d'abord les moyens surnaturels donnés par l'Église : vivons de la grâce des sacrements qui entretiennent, protègent et augmentent notre vie surnaturelle.

Vivons de la liturgie de l'Église, de ses textes qui nourrissent notre foi et notre espérance. Vivons de la prière régulière qui permet ce contact habituel de notre âme avec Dieu.

Prenons ensuite des moyens naturels, pour tendre de façon effective vers la perfection.



Soyons persuadés que la sainteté n'est pas un idéal inaccessible et aidons-nous pour cela des conseils de ceux qui nous ont précédés dans la Patrie céleste.

Les saints sont comme des étoiles qui nous aident à nous repérer sur le chemin du Ciel.

Chacun d'entre eux brille d'un éclat particulier afin de mettre en lumière un des aspects de la religion chrétienne.

Et une de ces étoiles est venue rappeler aux chrétiens qu'ils étaient tous appelés à la sainteté, que la vie de la grâce reçue au baptême, demandait comme par nature à envahir toute notre personne, afin de faire de nous des saints « selon le cœur de Dieu ».

Il s'agit de cette sainte carmélite, retournée à Dieu à l'âge de 24 ans, de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qui est venue enseigner aux âmes « la petite voie ». « La petite voie », c'est-à-dire « la petite voie de la sainteté », celle que tous peuvent emprunter pour rejoindre la multitude des élus. Cette petite voie que l'on pourrait résumer ainsi : « être extraordinaire afin d'être ordinaire ».

Voici le moyen naturel que nous avons à notre disposition, le moyen royal pour avancer sur la voie de la perfection.

La sainteté du devoir d'état :

faire bien tout ce que l'on doit faire, par amour du Christ.

Et nous pouvons ainsi sanctifier notre quotidien, sanctifier la moindre de nos actions et en faire une marche qui nous rapproche du Ciel.

Et il en est de même pour les épreuves et les souffrances que nous croisons sans cesse sur nos chemins de misère : qu'elles ne soient pas simplement des chaînes qui nous tiennent reliés à la terre, mais qu'elles soient autant d'occasion de nous unir au Christ, de nous approcher de lui.

Aussi, loin de réclamer les épreuves, demandons à Notre-Dame assez de force pour pouvoir non seulement les supporter, mais aussi les offrir quand elles surviendront.

Et ainsi, qui saurait arrêter notre course amoureuse vers le Père éternel ?

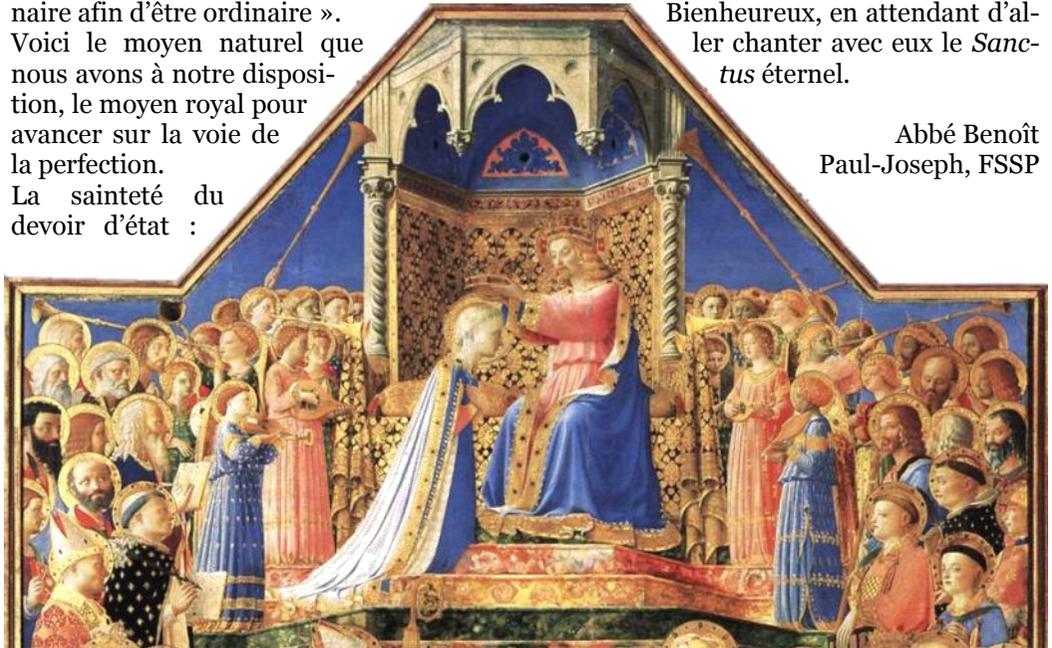
Que cette fête de la Toussaint réveille notre désir du Ciel !

Qu'elle renforce notre foi, qu'elle augmente notre espérance !

Qu'elle nous communique dès ici-bas un peu de la joie éternelle dont vivent les

Bienheureux, en attendant d'aller chanter avec eux le *Sanctus* éternel.

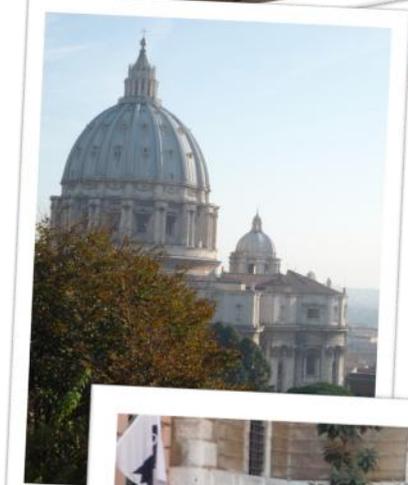
Abbé Benoît  
Paul-Joseph, FSSP



# Rome du 17 au 22 octobre

## Un magnifique pèlerinage

*Parti en avion de Genève, le groupe des pèlerins suisses s'est uni à l'action de grâce de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre qui fêtait, ce 18 octobre, ses 20 ans. Mais ce fut également l'occasion de se recueillir sur le tombeau de nombreux saints, d'assister à la messe dans les basiliques Saint-Pierre et Sainte-Marie-Majeure, d'écouter notre Saint-Père le Pape ou encore de visiter, sous la conduite de son aumônier, Mgr Alain de Raemy, la caserne de la Garde Suisse... Un grand merci aux organisateurs !*



Toutes les photos sur : [www.fssp.ch/fr](http://www.fssp.ch/fr)

# Indulgences pour les défunts du 1<sup>er</sup> au 8 novembre

## Qu'est-ce qu'une indulgence ?

L'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église. L'Église, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints. L'indulgence est partielle ou plénière, selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour le péché.

En effet le péché porte des conséquences. Le péché mortel, non pardonné, entraîne une peine éternelle. D'autre part, tout péché, même véniel, entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification, soit ici-bas, soit après la mort, dans l'état qu'on appelle Purgatoire. Cette purification libère de ce qu'on appelle la "peine temporelle" du péché. Ces deux peines ne doivent pas être conçues comme une espèce de vengeance, infligée par Dieu de l'extérieur, mais bien comme découlant de la nature même du péché.

«La communion des saints», c'est-à-dire la famille des amis de Jésus, au ciel, sur terre et dans le purgatoire, peut nous y aider. Nous pouvons nous libérer de la peine temporelle due à nos péchés en puisant dans leurs biens, dans les mérites de la Vierge Marie

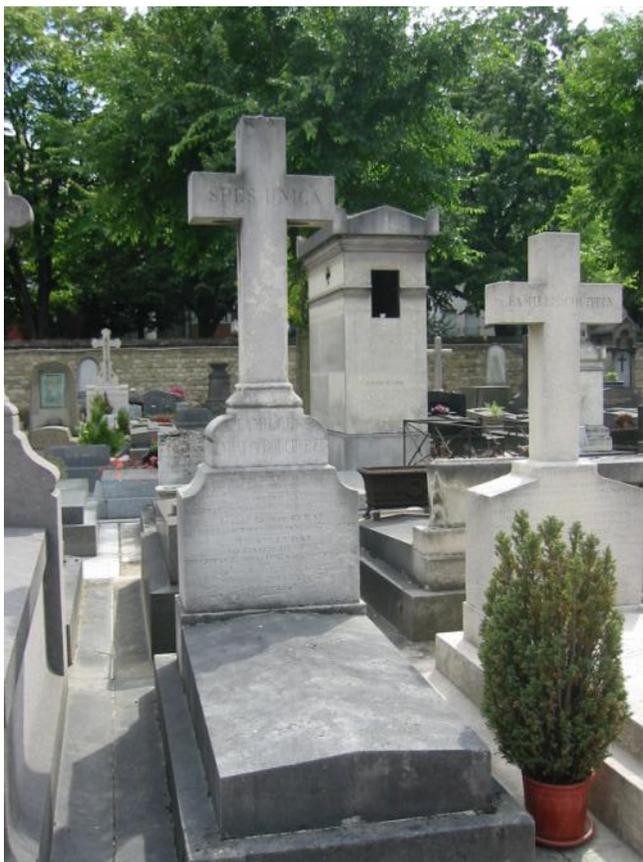
et des saints, en puisant surtout dans les mérites de Notre-Seigneur. Ces biens, ces mérites forment le trésor de l'Église.

L'Église qui a obtenu de son divin Fondateur le pouvoir de remettre les péchés en son nom jouit aussi du pouvoir de remettre en partie ou totalement la peine temporelle due au péché. Moyennant certaines conditions, un fidèle baptisé et en état de grâce peut jouir d'une indulgence pour lui-même ou l'appliquer à une âme du Purgatoire. Il doit en avoir l'intention et avoir en son âme les dispositions requises : regret des péchés et désir d'aimer le Seigneur.

## Concrètement que faut-il faire ?

L'indulgence plénière ne peut être acquise qu'une seule fois par jour.

Pour gagner une indulgence plénière les conditions générales sont :



- être en état de grâce,
- refuser tout attachement au péché (même véniel),
- accomplir l'œuvre prescrite dans le temps prescrit (si une œuvre est attachée à un jour particulier),
- confession sacramentelle (au moins 8 jours avant ou 8 jours après l'œuvre accomplie),
- avoir communiqué le jour même,
- prier aux intentions du Souverain Pontife (même de façon générale).

## **Les indulgences accordées par l'Église en novembre**

Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée aux conditions ci-dessus au fidèle qui :

- 1° visite un cimetière et prie pour les défunts entre le 1er et le 8 novembre;
- 2° le jour où est célébrée la commémoration de tous les fidèles défunts (cette année le lundi 3 novembre), visite une église ou un oratoire et y récite le Pater et le Credo.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à en parler à un prêtre ou à lire le *Manuel des indulgences - Normes et concessions*, Ed. Lethielleux, traduit de l'édition Vaticane.



## **Intentions de prière**

### **du Pape Benoît XVI pour le mois de novembre 2008**

#### **Intention Générale**

Le dévouement à Dieu et au prochain. Pour que le témoignage d'amour offert par les saints fortifie les chrétiens dans le dévouement à Dieu et au prochain, en imitant le Christ venu pour servir et non pour être servi.

#### **Intention Missionnaire**

Les communautés chrétiennes d'Asie. Pour que les communautés chrétiennes d'Asie sachent trouver, en contemplant le visage du Christ, les voies les plus conformes pour L'annoncer aux populations de ce vaste continent, riche de culture et d'anciennes formes de spiritualité, en toute fidélité à l'Évangile.

# A retenir...

## Les dates du mois de novembre

- samedi 1er novembre : Toussaint (**attention** : messe à la chapelle de l'hôpital des Bourgeois)
- dimanche 2 novembre : 25ème dimanche après la Pentecôte
- lundi 3 novembre : Commémoraison des fidèles défunts, messes à 17h30, 18h et 18h30 (chantée) à la chapelle Saint-Ignace du Collège Saint-Michel
- dimanche 9 novembre : Dédicace de l'Archibasilique du Très Saint Sauveur
- mercredi 12 novembre : messe à 18h30 à la chapelle de la Providence (rue de la Neuveville 12)
- dimanche 16 novembre : 27ème dimanche après la Pentecôte
- dimanche 23 novembre : 28ème et dernier dimanche après la Pentecôte
- dimanche 30 novembre : 1er dimanche de l'Avent

## Horaires

### Dimanches et fêtes :

à l'église du collège Saint-Michel, rue Saint-Pierre Canisius, Fribourg

9h30-9h55 Confessions

9h45 Office de Tierce

10h00 Messe chantée

### En semaine :

à l'oratoire de la Maison Saint-Pierre Canisius, 2ème étage, Chemin du Schönberg 8, Fribourg  
(située sur la route Saint-Barthélemy, arrêt de bus ligne 2 - Arsent)

Du lundi au vendredi (vérifier l'horaire en période de vacances scolaires) :

18h30 Messe basse

Confessions avant ou après la messe sur demande

### Le samedi :

à la chapelle Sainte-Anne d'Hattenberg (derrière Bourguillon)

9h00 Chapelet ; 9h30 Messe basse

à l'église du Christ-Roi, Bd de Pérolles, Fribourg

16h00-17h00 Confessions

## Veillée Sainte-Thérèse

à la chapelle de l'église Sainte-Thérèse, Fribourg

lundi 17 novembre, de 19h45 à 20h45 : Heure Sainte (adoration, chapelet, confessions possibles)

## Catéchisme

### Préparation à la Confirmation :

les samedis 8, 22 et 29 novembre, de 9h à 10h à la Maison Saint-Pierre Canisius .

### Pour les jeunes de 16 à 25 ans :

samedi 15 novembre à la Maison Saint-Pierre Canisius : 9h15 messe, 10h00 conférence

## Intentions de Messe

Pour faire célébrer des Messes à l'intention de vivants ou de défunts, vous pouvez remettre au prêtre votre offrande dans une enveloppe en y indiquant clairement l'intention.

**Pour joindre un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre :**

Abbé Arnaud Evrat (en cas d'urgence : 079 295 97 41)

Maison Saint-Pierre Canisius, Chemin du Schönberg 8, 1700 Fribourg

026 488 00 37 - www.fssp.ch - www.mysteriumfidei.ch